



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires  
et de la mer**

**Service des activités maritimes**

Affaire suivie par : Philippe SAUSSIEAU

tél : 05 16 49 61 53

philippe.saussieau@charente-maritime.gouv.fr

Marennes, le 11 juillet 2022

**Objet : ENQUÊTE PUBLIQUE n°EP\_MN\_juillet\_2022**  
référence : article 923-25 du code rural et de la pêche maritime

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'une enquête publique qui se déroulera dans le cadre du Code rural et de la pêche maritime en référence relatif au régime de l'autorisation d'exploitation de cultures marines.

A ce titre, je vous fais parvenir :

- un avis d'enquête, pour affichage dans vos locaux pendant 30 jours, du **18 juillet au 16 août 2022**, soit 15 jours d'enquête proprement dite, précédée de 15 jours d'affichage ;
- un cahier d'enquête, pour y consigner les observations éventuelles ;
- les plans cadastraux correspondants.

Les demandes concurrentes peuvent être déposées au service Cultures Marines de la Délégation à la Mer et au Littoral de MARENNES pendant les 15 jours de l'affichage et les 10 premiers jours de l'enquête.

Les documents relatifs à ces projets sont consultables auprès de l'unité Cultures Marines et Pêche de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer - site de MARENNES - pendant toute la durée de l'enquête.

A l'expiration de la période d'enquête, le **16/08/2022**, vous voudrez bien me retourner le cahier d'observations arrêté et signé, auquel pourra être joint, si vous le jugez utile, l'avis du Conseil Municipal.

L'unité Cultures Marines et Pêche reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*pour le Préfet, et par délégation  
pour le directeur départemental des territoires et de  
la mer,  
et par subdélégation*

Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime  
A l'attention de M. le Président  
ZA Les Grossines  
Rue Sergent Lecêtre  
CS 60 002  
17320 MARENNES

La Responsable de l'unité  
Cultures Marines et Pêche

**Stéphanie Magri**